



La Communauté de Communes de l'Ile de Ré recrute Un Directeur du Service Vie associative (F/H)

**Cadre d'emplois de catégorie A
Titulaire ou à défaut contractuel**

Située en région Nouvelle-Aquitaine, dans le département de la Charente-Maritime, l'Ile de Ré est un territoire composé de dix communes et compte plus de 17 500 habitants permanents.

Forte d'une dynamique associative historique, l'île compte plus de 300 associations dans divers domaines : social, culturel, patrimonial, environnemental et sportif.

Placé sous l'autorité hiérarchique du directeur du pôle Services à la population, le directeur du service Vie associative assurera le management d'une équipe de 3 agents (2,5 ETP) :

- un chargé de mission référent du Label Guid'Asso, des manifestations et de l'équipement de sports de sables : l'aRéna,
- une assistante administrative, référente de la gestion du parc automobile (15 minibus mis à disposition des associations et des communes)
- un assistant administratif, référent des subventions aux associations.

Les principales missions sont :

1. Accompagner les associations du territoire dans leur développement

- Assurer le lien avec les associations qui sollicitent la communauté de communes dans les différents secteurs d'activité,
- Analyser leurs besoins et leurs enjeux et proposer des solutions dans une logique de mutualisation des ressources et d'optimisation des moyens,
- Assurer une coordination avec les acteurs institutionnels locaux et faciliter la mutualisation des projets,
- Promouvoir la labellisation « Accompagnement généraliste » du dispositif Guid'Asso, piloté par les services de l'Etat (SDJES),
- Promouvoir l'accès à la formation des bénévoles,
- Participer aux rencontres départementales, notamment du réseau Guid'Asso,
- Participer au(x) groupe(s) de travail sur le projet de Lieu de vie intercommunal à vocation sociale, culturelle et intergénérationnelle, en lien étroit avec le directeur de pôle.

2. Assurer la gestion des subventions aux associations

- Piloter la gestion administrative des subventions sollicitées auprès de la Cdc (instruction des dossiers et préparation des rencontres avec les élus),
- Gérer le budget dédié aux associations (environ 1 million d'euros par an),
- Assurer la gestion financière et le contrôle comptable des dépenses,

3. Assurer la gestion du parc automobile de minibus et la halle de sports de sable

- Etudier l'état des lieux du parc automobile, analyser les besoins des utilisateurs,
- Piloter la réflexion sur l'évolution de ce parc et de sa gestion,
- Superviser la gestion des sinistres et en évaluer l'impact financier,
- Superviser la gestion de la halle de sports de sable et les relations avec les utilisateurs,

4. Contribuer à l'animation du territoire

- Organiser la fête des associations de l'île de Ré,
- Favoriser la synergie des associations, notamment au travers d'évènements communs,
- Etablir un calendrier des manifestations des associations sur le territoire.

PROFIL RECHERCHE :

Compétences :

- ✓ Bac +3/+5 dans les secteurs de l'animation et/ou du développement des associations,
- ✓ Connaissance de la réglementation des associations et de la comptabilité privée,
- ✓ Maîtrise du Pack office et aisance informatique,
- ✓ Aisance relationnelle face à un public et capacité d'animation de réunions,
- ✓ Expérience en tant que bénévole d'une association souhaitée.

Conditions du poste :

- ✓ Cadre d'emploi de la catégorie A la filière administrative,
- ✓ Poste à temps complet,
- ✓ Participation à des évènements en soirée et le weekend,
- ✓ Déplacements très réguliers sur le territoire – permis B obligatoire,
- ✓ Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + avantages CNAS
- ✓ Télétravail possible.

SELECTION DES CANDIDATS :

- Adresser lettre de motivation + CV à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'île de Ré - 3 rue Père Ignace - 17410 SAINT MARTIN DE RE,
- ou par courriel : recrutement@cc-iledere.fr

au plus tard le 30 mai 2025.

Poste à pourvoir dès que possible.

Pour toute information complémentaire, contactez Brice SAMSON, directeur du Pôle services à la population, au 06 48 71 27 61.